

Communauté de Communes du
HAUT VALLESPİR

Arles sur Tech, le 13/09/2024,

M. Claude FERRER, Président
de la Communauté de Communes du Haut Vallespir
À
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires

AVIS DE REUNION

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra :

Jeudi 19 septembre 2024 à 18h30

A La Bastide
Salle polyvalente

ORDRE DU JOUR :

1. ADMINISTRATION GENERALE :

- 1.1 Délégations consenties au Président : compte rendu des Décisions Administratives
- 1.2 Révision des statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Vallespir

2. FINANCES :

- 2.1 Révision libre des Attributions de Compensation de la Commune de Prats-de-Mollo-La Preste dans le cadre de la compétence tourisme
- 2.2 Budget Principal - Décision Modificative n°2
- 2.3 Versement d'une subvention complémentaire à l'Agence d'Attractivité Touristique Amélie-Haut Vallespir-País Català

3. RESTAURATION SCOLAIRE :

- 3.1 Avenant n°1 à la convention de mutualisation de moyens entre le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, le collège Jean Moulin, la Commune d'Arles sur Tech et la Communauté de Communes du Haut Vallespir pour la restauration scolaire des élèves de l'école maternelle et primaire d'Arles sur Tech
- 3.2 Convention avec le café-restaurant « Le Relais » pour la restauration scolaire des élèves accueillis à l'école de Saint Marsal

4. RESSOURCES HUMAINES :

- 4.1 Mise à disposition d'un agent de la Commune de Serralongue auprès de la Communauté de Communes du Haut Vallespir
- 4.2 Groupement de commandes pour les actions de formations

5. EAU ET ASSAINISSEMENT :

Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement collectif – Exercice 2023

6. COMMANDE PUBLIQUE :

Principe d'une Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation de la salle de remise en forme du Centre Sud Canigò Sports et Pleine Nature de la Communauté de Communes du Haut Vallespir

7. DEVELOPPEMENT DURABLE :

Attribution de subventions octroyées aux particuliers pour l'acquisition de récupérateurs d'eau pluviale


8. RESEAU DE CHALEUR :

Mise en place de la tarification du réseau de chaleur pour la Commune de Saint Laurent de Cerdans et fixation de la grille tarifaire

9. QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations dévouées.

Le Président


Claude FERRER